

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 25 FÉVRIER 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	16	16 + 3 pouvoirs

Date de convocation 18 février 2025
Date de publication 28 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq février à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Simone DEVAUX, Jean-Pierre NANCEY, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Angélique CHEVRE, Katty CLAYES TAHKBARI, Raynald INGELAERE, Pierre Frederic MAITRE, Pierre MARY, Pascale PETIT, Marie-José ROY-DECHANET, Mickaël VAIRELLES.**

Représentés : **Bruno LORILLERE** donne pouvoir à **Emmanuel PROVIN**, **Isabelle VAN-RYSEGHEM** donne pouvoir à **Régis RENARD**, **Karine VERVISCH** donne pouvoir à **Evelyne BOCQUET**.

Madame Simone DEVAUX a été nommée secrétaire de séance.

Objet : 05 : FIXATION TARIFS LOCATION CASES COLUMBARIUM MONUMENT E
N° de délibération : 05_25022025

N°05 : FIXATION TARIFS LOCATION CASES COLUMBARIUM MONUMENT E
Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE

Pour rappel, les tarifs 2025 pour la ville ont été approuvés, lors du conseil municipal du 5 décembre 2024. Cependant, nous nous sommes aperçus d'un oubli dans les tarifs de location des cases du Columbarium. En effet, les tarifs pour les cases du monument E n'ont pas été inscrits. Aussi, il est proposé d'ajouter dans le chapitre « Droits Funéraires », les tarifs suivants (qui sont identiques à ceux des cases des monuments B, C, D et G) de location de cases :

- Case monument E : (39 x 39 x 21.5 cm) – 15 ans : 640.00 €
- Case monument E : (39 x 39 x 21.5 cm) – 30 ans : 990.00 €

Considérant l'avis favorable des commissions des finances, ressources humaines et travaux du 14 février 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **INSTAURE** les tarifs suivants :
 - Case monument E : (39 x 39 x 21.5 cm) – 15 ans : 640.00 €
 - Case monument E : (39 x 39 x 21.5 cm) – 30 ans : 990.00 €
- **DIT** que les autres tarifs 2025 approuvés lors du conseil municipal du 5 décembre 2024 demeurent inchangés

Fait à Bar-sur-Aube, le 25 février 2025

Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube



PH

M^{me} Simone DEVAZ, secrétaire de séance

Deva